

#### 4. Mesures transversales : se connaître, s'organiser, communiquer et évaluer

Ce chapitre reprend les éléments transversaux de la charte. Chaque mesure est indispensable à la réalisation des orientations énoncées dans la charte.

##### **Mesure 1 - Enrichir la connaissance du territoire**

La connaissance du territoire dans ses multiples facettes s'avère indispensable afin de mener à bien l'ensemble des orientations qui sont proposées et soutenues dans cette charte. Les actions allant dans ce sens seront encouragées.

##### **Mesure 2 - Fédérer les énergies et mettre en réseau les acteurs**

La charte ne pourra être mise en œuvre sans les acteurs locaux. Il convient donc de fédérer les énergies et de développer les réseaux d'acteurs quels que soient les domaines d'actions et dans un objectif de proximité.

##### **Mesure 3 - Évaluer les actions mises en place**

L'évaluation de la charte de développement doit permettre de :

- ✓ Mesurer et d'apprécier le plus objectivement possible les effets des actions mises en œuvre sur le territoire du Bocage,
- ✓ De porter un jugement de valeur sur la politique évaluée (son efficacité, sa cohérence, ...) et de la réorienter si nécessaire.

Chaque action mise en œuvre dans le cadre de la charte devra faire l'objet d'une évaluation

##### **Mesure 4 - Communiquer et se faire connaître**

Les mesures liées à la communication et à l'ouverture doivent être développées dans tous les domaines car cette communication est un des vecteurs de promotion du territoire, de son pouvoir d'attractivité et de son ouverture à l'extérieur.